

1914

L'EXPÉRIENCE COMBATTANTE

1918



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

Les poilus du dossier



Charles Brossat (1870-1915).

Engagé volontaire, cet habitant de Chambéry passe sa carrière au sein de la cavalerie (régiment des dragons à Chambéry) et gravit progressivement les échelons jusqu'au grade de capitaine attribué "à titre temporaire" au moment de sa mort. Il a également servi en 1905 dans une escouade de spahis sénégalais (troupes coloniales). Incorporé dans le 97^e régiment d'infanterie, il est tué à Souchez dans le Pas-de-Calais lors de la deuxième bataille de l'Artois. Les courriers qu'il a envoyés à sa famille nous permettent d'avoir la vision d'un militaire de carrière. Ils ont été retranscrits dans un cahier. *Département de la Savoie, Archives départementales, [225R 1].*

Jacques Forestier (1890-1978).



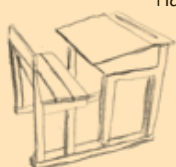
Issu d'une très importante famille d'Aix-les-Bains, Jacques Forestier achève ses études quand la guerre éclate. Il est nommé médecin sur le front. Homme instruit et rhumatologue internationalement reconnu après guerre, le docteur Forestier a légué aux Archives départementales ses carnets de guerre qui nous permettent de suivre au plus près les opérations. Il fut plusieurs fois cité pour ses actions héroïques sous le feu ennemi et reçut la Croix de guerre. Il fut, par ailleurs, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de 1920 en rugby. *Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 211].*

Prosper Grosjean (1890-1953)



Né à Paris, il intègre en 1914 le 82^e régiment d'infanterie avec le grade de caporal. Très gravement blessé et capturé par les Allemands, il est interné dans une succession de camps. Au lendemain de la guerre, il entame une carrière de dessinateur professionnel (affichiste) à Paris. *Collecte Européana, 2013.¹*

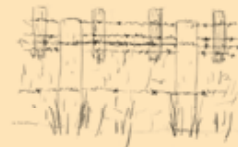
Joseph Collomb (1896-1921).



Habitant de Chambéry, Joseph Collomb n'a que 18 ans quand il est incorporé le 8 avril 1915 au 297^e régiment d'infanterie. L'élève instituteur est rapidement sorti du front et placé "en renfort". Il est évacué en février 1918 vers un hôpital et réformé la même année pour confusion mentale puis démence précoce. Interné à l'hôpital psychiatrique de Bassens, il y décède le 16 avril 1921. *Collection privée.*

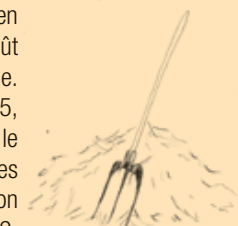
Georges Mouget (1893-1915).

Né à Bolandoz, dans le Doubs, il est incorporé dans le 172^e régiment d'infanterie à Belfort. Ce poilu de Besançon est mentionné à travers la correspondance de son père, conservateur du Musée Savoisien, qui relate les conditions de son décès en Alsace à l'Hartmannwillerkopf (Vieil Armand), le 21 décembre 1915. *Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 139].*



Claudius Roux (1877-1969).

Cultivateur, né à Voglans, il effectue son service militaire en Algérie de 1898 à 1901 au sein des Zouaves. Il rejoint en août 1914 le 108^e régiment d'infanterie territoriale à Albertville. Cantonné au fort du Sapey à Modane jusqu'au printemps 1915, il est intégré au 62^e bataillon de chasseurs à pied et part pour le front en Alsace. Il y reste 2 ans puis est affecté à la Société des Mines de Voglans. En 1918, il est incorporé dans un escadron du Train puis dans l'aviation. Il est démobilisé le 15 janvier 1919. *Collection privée.*



Claude-Louis Delajoud (1878-1916).

Né à Saint-Pierre de Rumilly en Haute-Savoie, ce cultivateur est incorporé au 107^e régiment d'infanterie territoriale en tant que soldat avant d'être nommé caporal clairon le 27 février 1916. Il disparaît à Bras dans la Meuse le 30 juin 1916. La date de son décès est fixée par le tribunal de Bonneville, le 26 juillet 1921. *Collecte Européana, 2013.¹*



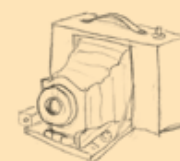
Antoine-Claude Excoffon (1883-1935).

Né à Saint-Jeoire-Prieuré, il est intégré dans le 4^e régiment du génie en 1914 où il sera nommé caporal le 7 mars 1917. Au moment de son intégration, il est chef de bureau à la préfecture. Il nous offre dans ses carnets la vision des hommes du génie ; il est très critique vis à vis de la conduite de la guerre. Son récit s'arrête en 1915, date à laquelle il est hospitalisé à cause d'importantes gelures aux pieds. *Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 419].*



Etienne-Marie Paul (1873-1969).

Né à Lyon, il est lieutenant de réserve dans le 10^e régiment d'artillerie à Nîmes et affecté aux communications dans ce régiment. Il est nommé capitaine le 19 juillet 1916. Ingénieur centralien, il a fait beaucoup de photographies sur plaques de verre illustrant la vie quotidienne dans les tranchées. A son retour, il a raconté à sa famille que parfois, dans l'horreur, il y avait aussi des moments d'humanité. *Collecte Européana, 2013.¹*



¹ Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'opération de collecte, lancée par Europeana (bibliothèque numérique européenne) vise à recueillir des témoignages et à numériser des archives relatives à la Grande Guerre prêtées par des contributeurs. Ces documents sont restés matériellement dans les familles mais ont été prêtés pour être numérisés. Vous pouvez accéder à ces sources sur le site www.europeana1914-1918.eu/fr

INTRODUCTION

L'expérience du combat est au cœur de toute guerre et marque profondément les esprits de tous les combattants, conscrits comme militaires de carrière. A la suite du premier dossier sur l'entrée en guerre de la Savoie à l'été 1914, ce deuxième livret souhaite mettre en avant ces millions d'hommes mobilisés, plus de 8 au total. Ignorant à peu près tout de ce qui les attendait, chacun d'entre eux est passé en quelques jours du statut de civil à celui de combattant ; c'est à dire d'un "homme qui fait partie des troupes combattantes ou qui vit avec elles sous le feu, dans la tranchée et au cantonnement, dans l'ambulance du front, aux petits états-majors"², selon la définition qu'en donnera Jean Norton Cru. C'est également le passage de la notion de combattant à celle de "poilu" qui désigne un homme valeureux dont la virilité s'exprime par le poil.

Les archives, privées comme publiques, mettent à notre disposition une masse d'écrits considérable qui s'est encore enrichie avec les collectes organisées dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre.

Raconter la guerre et les combats est une pratique ancienne mais longtemps réservée aux élites. En 1914, elle se démocratise. En effet, les soldats alphabétisés pour 95 % d'entre eux, profitent de la franchise postale. Ces hommes sont passés sur les bancs de l'école de la République qui a aussi développé leur curiosité, notamment à travers l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Neuf combattants ont été retenus, à la fois pour leur représentativité sociale et pour l'intérêt de leurs écrits, dessins et photographies : plusieurs paysans incorporés dans l'infanterie, deux citoyens dont un intégré au génie, un médecin, un étudiant centralien, un élève instituteur et un militaire de carrière.

Ce dossier s'appuie sur plusieurs types de sources : des carnets, des lettres et des documents figurés. Les carnets, qu'ils soient ceux du médecin Jacques Forestier d'Aix-les-Bains ou du soldat Antoine-Claude Excoffon, permettent d'avoir une description sans fard de la réalité vécue puisqu'ils ne sont destinés qu'à leur rédacteur : ils sont la transcription brute de leurs pensées sur le front. Les lettres, elles, sont le plus souvent destinées à rassurer des parents ou une épouse et offrent une vision en négatif de la guerre à travers leurs non-dits ; le poids de la censure et de l'autocensure est évidemment ici primordial. Enfin, nous avons également eu la chance d'avoir à notre disposition les dessins de Prosper Grosjean, d'une grande sensibilité et d'une haute qualité artistique.

Une notice présente chacun des poilus mentionnés dans ce dossier et pour compléter leurs profils, nous avons fait reproduire et placer en annexe leurs fiches matricules³.

Nous espérons que ce dossier permettra à nos élèves de partager avec ces poilus leur expérience douloureuse de la guerre, en leur faisant revivre l'émotion transmise par les sources de l'histoire.

Alban REVERRE
Professeur du service éducatif

² Jean Norton Cru, *Témoins : Essais d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Éditions de la Pléiade, 1929. [Réédition Presses Universitaires de Nancy, 1993].

³ Il n'a pas été possible d'obtenir la copie de la fiche matricule de Prosper Grosjean.

Le combattant confronté à une guerre dite “moderne”

A. Les nouveaux aspects de la guerre

Document 1. Lettre du capitaine Charles Brossat à ses parents.

Extrait du 5 avril 1915.

Département de la Savoie, Archives départementales, [225R 1].

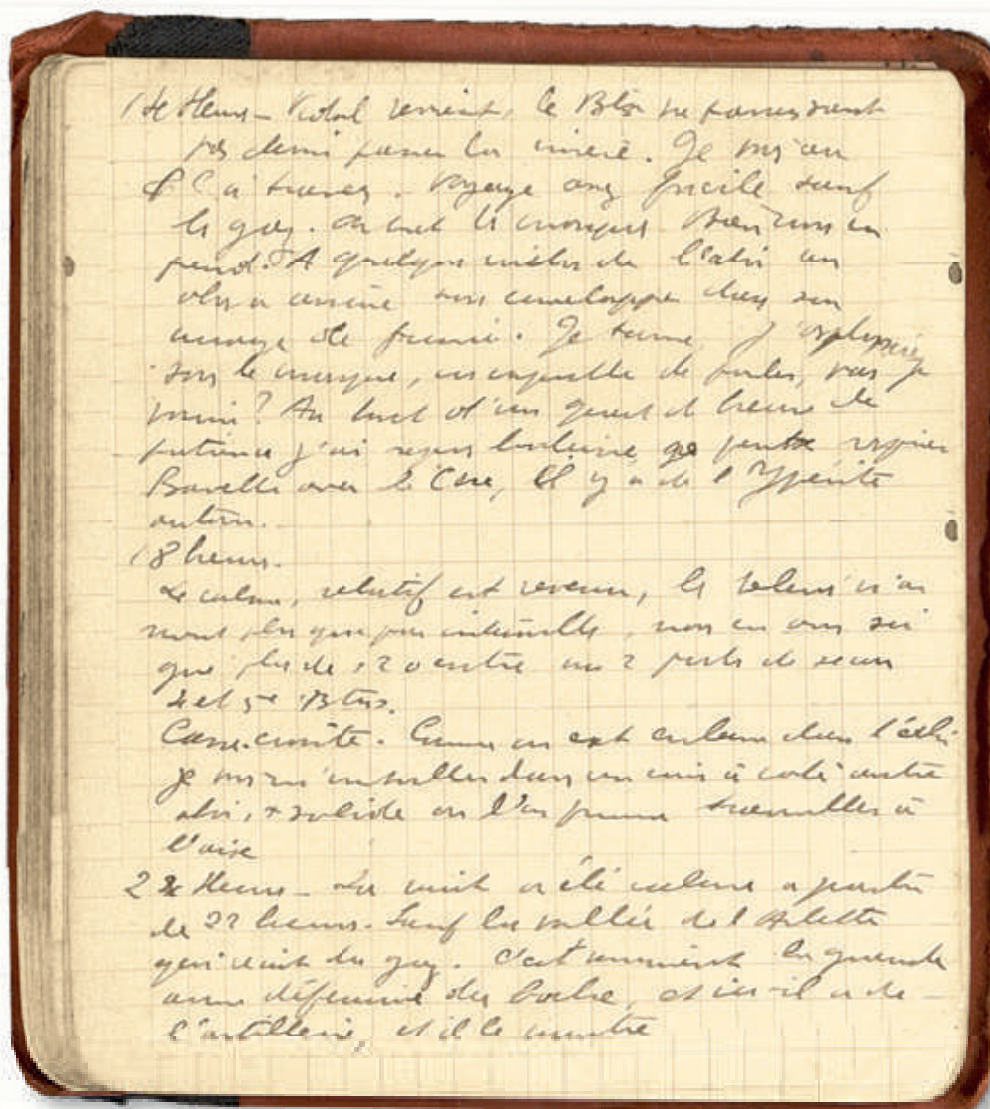
tranchées en l'air de bon. C'est une bon de
crac, avec mes hommes, j'ai été blanc que gris.
Ne crois pas mon cher papa, que je sois le seul
à être passé dans l'infanterie. Tous les officiers de
cavalerie proposés pour le grade au dessus ont été
affectés dans l'infanterie, qui manque par trop
de cadres et dont on a beaucoup plus besoin que
de la cavalerie. La cavalerie d'ailleurs est, depuis
quatre mois, à l'arrière de la ligne de feu, mais
seuls les chevaux se reposent, les officiers et les
hommes vont aux tranchées. Evidemment, si
y avait attaque on se les utilisait, pas mais



[...] Ne crois pas mon cher papa, que je sois le seul à être passé dans l'infanterie. Tous les officiers de cavalerie proposés pour le grade au-dessus ont été affectés dans l'infanterie, qui manque par trop de cadres et dont on a beaucoup plus besoin que de la cavalerie. La cavalerie d'ailleurs est depuis quatre mois à l'arrière de la ligne de feu, mais seuls les chevaux se reposent ; les officiers et les hommes vont aux tranchées.

Document 2. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 29 août 1918.

Département de la Savoie, Archives départementales [1J 211].



14 heures - [...] Je vais au PC⁴ [...]. Voyage assez facile, sauf les gaz. On met les masques. Bien nous en prend. A quelques mètres de l'abri, un obus à arsine⁵ nous enveloppe dans un nuage de fumée. Je tourne, j'asphyxie sous le masque, incapable de parler, vais-je vomir ? Au bout d'un quart d'heure de patience, j'ai repris haleine, je peux respirer. Bavette⁶ avec le capitaine, il y a de l'ypérite⁵ autour.

18 heures - Le calme, relatif, est revenu, les blessés n'arrivent plus que par intervalles. Nous en avons soigné plus de 120 entre nos deux postes de secours des 4^e et 5^e bataillons. [...]

24 heures - La nuit a été calme à partir de 22 heures, sauf la vallée de l'Ailette qui reçoit du gaz. C'est vraiment la grande arme défensive du boche, [...] il a de l'artillerie, il le montre.

⁴ PC = Poste de commandement.
⁵ L'arsine et l'ypérite sont des gaz.
⁶ Une bavette = une discussion.



Document 3. “Une montée à l'assaut”.
Dessin de Prosper Grosjean, 1915.



Collection privée.

Document 4. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 29 septembre 1918.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 211].

16h. Je suis au P.C. du Capitaine un peu avant
les balles sifflent, on passe. et dans le
bois je trouve une amorce. On va remettre
ça avec les tanks. Effectivement 5 petits
Renault se consument ici dans le bois. On a
pas confiance. Enfin !
20h. On avait tort. Ça a réussi : les tanks
ont forcé le réseau de fils de fer, ont attaqué
les défenseurs du réduit et 50 à 60 hommes
du bataillon l'ont occupé. Tuant les
défenseurs au corps à corps et les faisant prisonniers. Bel
ouvrage ! Si les tanks avaient été là le matin, il y aurait eu
des pertes évitées et l'on serait plus loin.

21h. Les tanks ont continué à avancer
vers le bois. J'ai vu les chars
passer au milieu du bois.



16 heures - Je vais au PC⁷ du capitaine ; un peu avant, les
balles sifflent [...]. on va remettre ça avec les tanks.
Effectivement, cinq petits Renault se consomment ici dans le
bois. On a pas confiance. Enfin !

20 heures - on avait tort. Ça a réussi. Les tanks ont forcé
le réseau de fils de fer, ont attaqué les défenseurs du
réduit, et 50 à 60 hommes du bataillon l'ont occupé. Tuant les
défenseurs au corps à corps et les faisant prisonniers. Bel
ouvrage ! Si les tanks avaient été là le matin, il y aurait eu
des pertes évitées et l'on serait plus loin.

⁷ PC = Poste de commandement.

Document 5. Lettre du capitaine Charles Brossat. Extrait du 11 avril 1915.

Département de la Savoie, Archives départementales, [225R 1]

Belouques - maison du passant, cabaret Dorian
Château d'Holbeke. Bois triangulaire. Je peux
appeler ces combats des combats de géants. Un
matin, nous avons été attaqués par trois régiments
d'infanterie marchant en masse serrée. Notre
artillerie et notre feu en ont fait un tel carnage
qu'il s'était formé des ruisseaux de sang qui ar-
rivaient jusqu'à nos tranchées. Le 2^e dragons,
moins heureux que nous, a été anéanti sur l'Yser.
Ce notre séjour en France nous avons tenu les tranchées
dans les tranchées de l'Yser, sans vêtements particuliers
et nous avons vu ainsi que tous les capitaines de l'Yser
ont été tués et les soldats ont été tués.

[...] Je peux appeler ces combats des combats de géants. Un matin, nous avons été attaqués par trois régiments d'infanterie marchant en masse serrée. Notre artillerie et notre feu en ont fait un tel carnage qu'il s'était formé des ruisseaux de sang qui arrivaient jusqu'à nos tranchées. Le 2^{me} dragons, moins heureux que nous, a été anéanti sur l'Yser.

1. Relevez dans chacun de ces extraits et le dessin les nouvelles caractéristiques de la Première Guerre mondiale. En quoi est-elle "moderne" ?

B. La guerre au quotidien

Document 6. Transcription de la lettre du soldat Joseph Collomb à sa mère. Extrait du 9 décembre 1916.

Collection privée.

Être à la guerre ne veut pas dire être exposé perpétuellement. On a de bons abris au front. 2 ou 3 mètres de terre au-dessus de la tête protègent même contre les plus gros obus. Et, aussitôt que les marmites commencent à pleuvoir on vient se blottir dans son gourbi, tel le fauve qui se sent traqué par le chasseur qui le poursuit. Le terrier c'est l'endroit où l'on dort surtout, c'est aussi le lieu où l'on mange, c'est encore de là que je t'écris. Là, mes meilleurs moments sont occupés à penser à vous tous et je sais fort bien que plus d'une fois déjà nos pensées se sont croisées dans l'air et ont franchi en moins d'une seconde les quelques 600 km qui nous séparent.

2. A quoi Joseph Collomb se compare-t-il et à quoi compare-t-il l'ennemi ?

3. Autour de quel espace sa vie s'organise-t-elle ?
Comment l'appelle-t-il, en poursuivant la même comparaison ?

4. Qu'est-ce qui lui permet de tenir le coup ?

5. Au regard du destinataire de la lettre, que pensez-vous de cette description des tranchées ?



Document 7. “Dans la tranchée”. Dessin de Prosper Grosjean, 1916.



6. Quel aspect de la Première Guerre mondiale est mis en avant par le soldat Grosjean ?

Document 8. Carnet de guerre du soldat Antoine-Claude Excoffon.
Extraits des 4 et 6 novembre 1914.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J419].

Nous nous creusons toujours,
toujours -
Nous progressons -

aguer et pas un de nous n'est
Quelle guerre que celle de 1914 -
Guerre souterraine.
Bien des chevauchées - On creuse
on creuse et on fait sauter -

[Mercredi 4 novembre 1914]

Nous nous creusons toujours, toujours. Nous progressons.

[Vendredi 6 novembre 1914]

Quelle guerre que celle de 1914.

Guerre souterraine. Bien des chevauchées. On creuse on creuse et on fait sauter.

7. Quel aspect de la Première Guerre mondiale souligne-t-il ?



Document 9. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 19 juillet 1918.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 211].

Des fantassins du 70 passent dans le village sous un tir, il y a quelques blessés. Un homme veut se réfugier dans mon PS⁸. "Es-tu blessé ? - Non. - Alors sors". 3 ou 4 fois, je le sollicite. En vain. Comme il hésite, je le prends aux épaules et le jette au milieu d'un groupe. Le cri de la tête sort avec un accent mont. "J'ai peur" Je n'ai pas eu de pitié.

[...] Des fantassins du 70 passent dans le village sous un tir, il y a quelques blessés. Un homme veut se réfugier dans mon PS⁸. "Es-tu blessé ? - Non. - Alors sors". 3 ou 4 fois, je le sollicite. En vain. Comme il hésite, je le prends aux épaules et le jette au milieu d'un groupe. Le cri de la tête sort avec un accent [...]: "J'ai peur" Je n'ai pas eu de pitié.



8. Que cet extrait nous apprend-il sur l'état psychologique de certains poilus ?

⁸ PS = Poste de secours.

C. Les conditions de vie des poilus

Document 10. Carnet de guerre du soldat Antoine-Claude Excoffon. Extraits des 16 et 18 novembre 1914.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 419].

Le 16 Dans quel état sommes-nous ainsi que les pauvres bitons⁹. Pieds dans l'eau jusqu'aux genoux. Eau glaciale ; résultat nombreux pieds gelés. Et nos vêtements ; cette fois inutile de présenter des draps pour les changements d'uniforme. Nous avons pris la couleur terre et terre naturelle. Nous en avons 5 centimètres d'épaisseur. Adieu, nos bandes rouges.

[Lundi 16] Dans quel état sommes-nous ainsi que les pauvres bitons⁹. Pieds dans l'eau jusqu'aux genoux. Eau glaciale ; résultat nombreux pieds gelés. Et nos vêtements ; cette fois inutile de présenter des draps pour les changements d'uniforme. Nous avons pris la couleur terre et terre naturelle. Nous en avons 5 centimètres d'épaisseur. Adieu, nos bandes rouges.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 419].

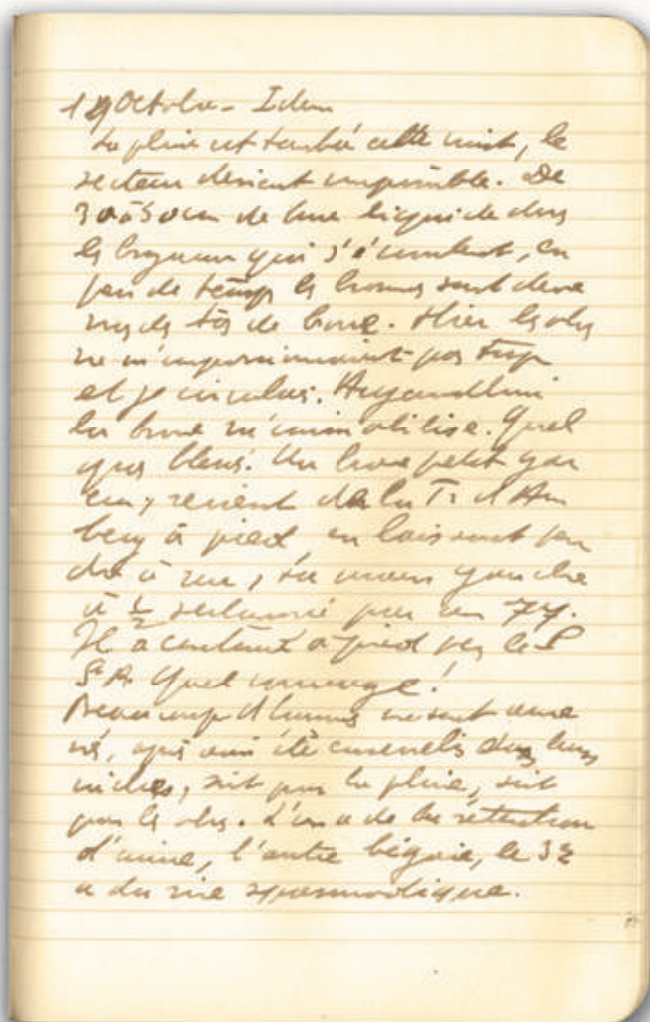
Jeudi 18 -
Temps sec mais il fait très froid, nombreux fantassins ont les pieds gelés. C'est toute la vie de tranchée. L'hiver qui s'annonce rigoureux fera plus de victimes que la guerre.

[Jeudi 18] Temps sec mais il fait très froid, nombreux fantassins ont les pieds gelés. C'est toute la vie de tranchée. L'hiver qui s'annonce rigoureux fera plus de victimes que la guerre.

⁹ Bitons = soldats.

Document 11. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 19 octobre 1916.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 211].



[19 octobre] Idem. La pluie
est tombée cette nuit, le
secteur devient impossible. De
30 à 40 centimètres de boue
liquide dans les boyaux qui
s'écoulent. En peu de temps
les hommes sont devenus des
tas de boue. Hier les obus ne
m'impressionnaient pas trop
et je circulais. Aujourd'hui la
boue m'immobilise. Quelques
blessés. Un brave petit gars
revient de la tranchée
d'Ambéry à pied, en laissant
pendre à vue sa main gauche
à demi sectionnée par un 77.
Il a continué à pied vers le
PS¹⁰, quel courage !

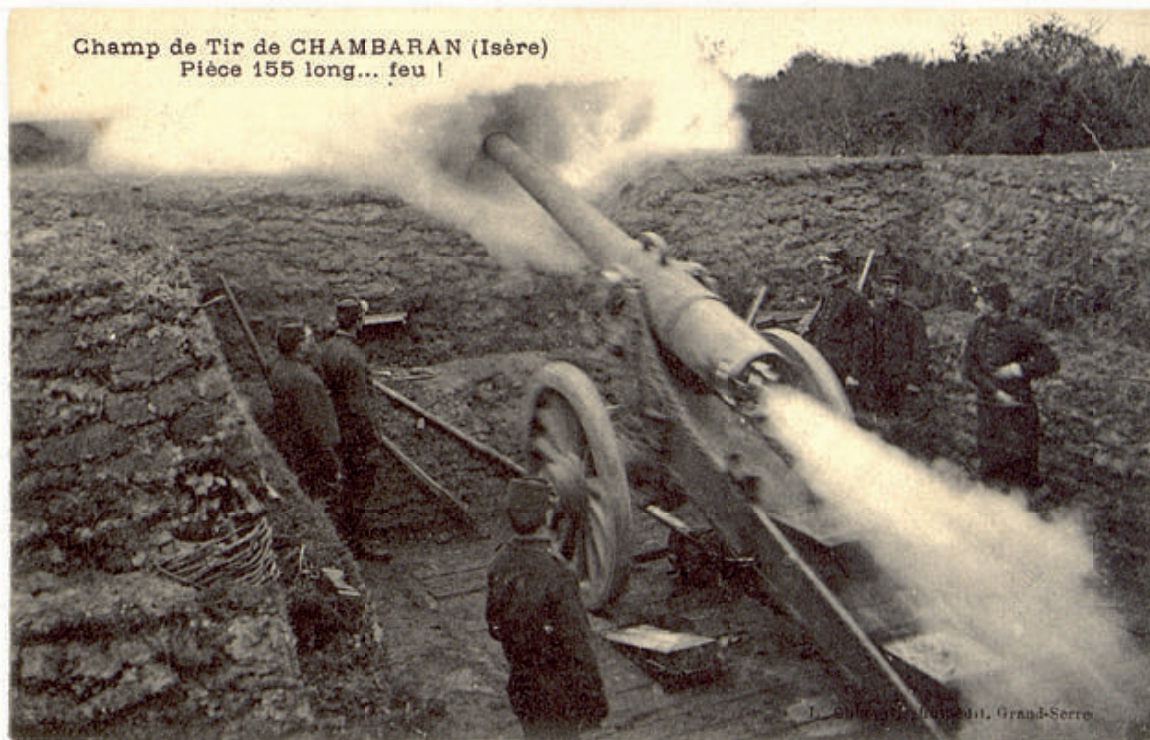
Beaucoup d'hommes me sont
amenés, après avoir été
ensevelis dans leur niche, soit
par la pluie, soit par les
obus. L'un a de la rétention
d'urine, l'autre bégaye,
le troisième a du rire
spasmodique.



¹⁰ PS = Poste de secours.

Document 12. Champ de tir de Chambaran (Isère) :
canon de 155 en action (début 20^e siècle).

Département de la Savoie, Archives départementales, [1 J 408].



9. Quelles sont les autres causes de blessures et de décès évoquées ici ?

10. Quelles formes ces blessures peuvent-elles prendre ?



030
 en l'air régulier. J'en mis qui étendu
 la face contre le dos, est en plein sur le
 passage, au système d'interrompre chaque
 fois que pour avancer, on doit lui écraser
 le dos, il se sort alors de ce corps en
 bruit de glou glou.
 Continuer de ce cadavre, est leur unique
 ou son, j'en mis un dont le dos
 s'est détaché de la bouche des
 légères. Tous ces bruits, sont égaux
 ils étaient faits à partir de l'attaque
 si nous arrivions à ce moment, et
 attendrions sans peur et en silence
 à l'entrée du tunnel, lorsque le cadavre
 d'un de notre camarade
 est à l'entrée, et plus rapproché de
 l'entrée est le cadavre, certains
 d'eux, les autres, sont, et plusieurs
 ont des cadavres de cadavres, et les
 d'un cadavre, en gisant sur le dos, le
 ventre le face contre le dos, et le
 et il est possible de les effrayer, pour
 sur le corps de leur camarade
 nous devons, pour interdire à
 nous tuer. C'est ce qui explique
 qu'il est si difficile de le dos de ces
 camarades, et que les camarades
 ne peuvent pas glisser, au bout du

[...] Crochon, toujours joyeux
 et calme, il m'offre de
 me guider dans le fameux
 tunnel et munis de bougies,
 armés de revolvers, nous nous
 glissons vers l'entrée.

C'est un énorme trou
 d'obus, plein de taulas de
 fer où l'on distingue dans
 le fond, une pente noire.
 Voilà l'orifice de l'abri. Au
 moment où nous y arrivons,
 deux boches casqués [...],
 lèvent vite les bras en
 faisant "Kamerades".

Nous les extrayons de leur
 cachette et les confions à
 bonne garde. Alors, un à un,
 nous passons dans la fente
 pour pénétrer dans l'abri.

Tant que je serai vivant,
 je garderai au fond de
 ma mémoire le souvenir
 de ce spectacle. Aucune
 parole ne dira l'aspect
 effroyable de cataclysme
 de cette entrée d'abri.

Un obus de 270, de 400

peut-être est tombé à quelques mètres de l'entrée ; à 5 mètres de l'orifice,
 on aperçoit, noyé au milieu de la craie, des uniformes grisâtres. Mais aussitôt
 que l'on pénètre, le regard s'arrête pétrifié et l'on est pris à la gorge par
 une odeur forte. L'abri qui est large de 3 mètres, haut de 2 mètres 50, a son
 orifice presque complètement obstrué par des cadavres qui s'entassent sur 4 ou 5
 épaisseurs. Entre la masse grisâtre des uniformes entassés, on distingue à côté de
 la couleur noire des équipements, la tâche rosée des faces et des mains des morts
 asphyxiés par l'oxyde de carbone. Les cadavres sont pêle-mêle, entrelacés, dans des
 attitudes effrayantes de contorsion. On y sent les souffrances atroces traduites
 par des traits crispés, face gonflée, bouffie. Parmi cet amas infâme où semble
 régner la Mort, l'horreur s'augmente des bruits de râles que l'on entend. Parmi les
 malheureux que nos obus ont tués là dedans, il y en a encore qui sont agonisants ;
 et comme un dernier râle, une sorte de gargouillement causé par leurs poumons
 remplis de liquide. Le rythme de leur dernier râle se fait entendre régulier.
 J'en vois un qui, étendu la face contre le dos, est en plein sur le passage, un
 rythme est interrompu chaque fois qu'on avance, on doit lui écraser le dos, il sort
 alors de ce corps un bruit de glou glou.

B. Vivre avec les morts

Document 16. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 20 juillet 1918.

Département de la Savoie,
Archives départementales, [JJ 211].

20 juillet On dort. C'est vraiment merveilleux
jamais cela m'était arrivé en
offensive. Cependant je dors mal. Une obsession : enterrer nos morts.

20 Juillet. On dort. C'est vraiment merveilleux, jamais cela ne m'était arrivé en
offensive. Cependant je dors mal. Une obsession : enterrer nos morts. [...]



Document 17. Lettre du père du soldat Georges Mouget racontant à un ami les circonstances de la mort de son fils. Extrait du 17 mars 1915.

J'en repartis, le soir même pour la Forges.
Après un interminable voyage de 29 heures
j'arrivai chez ma famille où j'apprenais la
triste nouvelle. Mon fils a été tué le 5 mars
au cours d'une attaque infructueuse contre
les positions allemandes de l'Hartmanns-
willerkopf. Il aurait été foudroyé net
en allant à l'assaut : son corps est encore
hors de nos tranchées, à une quinzaine de
mètres en avant : une épaisse couche de neige
tombée au début de la semaine dernière
le couvre encore. Actuellement il n'est pas
possible de le reprendre, des rafales de
mitraille empêchant l'accès de l'intervalle
qui sépare nos lignes de celles de l'ennemi.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 139].

[...] Mon fils a été tué le 5 mars au cours d'une attaque infructueuse contre les positions allemandes de l'Hartmannswillerkopf¹². Il aurait été foudroyé net en allant à l'assaut : son corps est encore hors de nos tranchées, à une quinzaine de mètres en avant : une épaisse couche de neige tombée au début de la semaine dernière le couvre encore. Actuellement il n'est pas possible de le reprendre, des rafales de mitraille empêchant l'accès de l'intervalle qui sépare nos lignes de celles de l'ennemi.

¹² Pendant la Première Guerre mondiale, l'Hartmannswillerkopf (Vieil Armand), éperon rocheux dominant la plaine d'Alsace au sud des Vosges, occupait une position stratégique. Plus de 150 000 hommes dont de nombreux chasseurs alpins s'y sont battus pendant quatre ans pour reconquérir l'Alsace.

Document 18. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 5 août 1916.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 211].

Secteur plus calme. Une séance de torpilles.
L'une d'elles a déterrée une fosse de cadavres
vers les boches derrière la ligne de soutien.
Les débris squelettiques erraient lamentablement
au milieu des vêtements en décomposition.
Pas de blessés, pas de morts, la fin.

Secteur plus calme. Une séance de torpilles. L'une d'elles a déterrée une fosse de cadavres vers les boches derrière la ligne de soutien¹³. Les débris de squelettes erraient lamentablement au milieu des vêtements en décomposition.

14. Quel problème est évoqué dans ces extraits ?

15. Quel impact psychologique peut-il avoir sur la vie au front et à l'arrière ?

¹³ Les tranchées sont constituées d'un réseau de "parallèles" : deux ou trois lignes proches du front, suivies, 3 à 5 kilomètres en arrière, de lignes de soutien et de repli.

C. Un paysage apocalyptique

Document 19. Le bois de Lambechamp après le bombardement du 5 septembre 1915. Photographie prise par le soldat Etienne Paul.

Collection privée.



Document 20. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 15 octobre 1916.

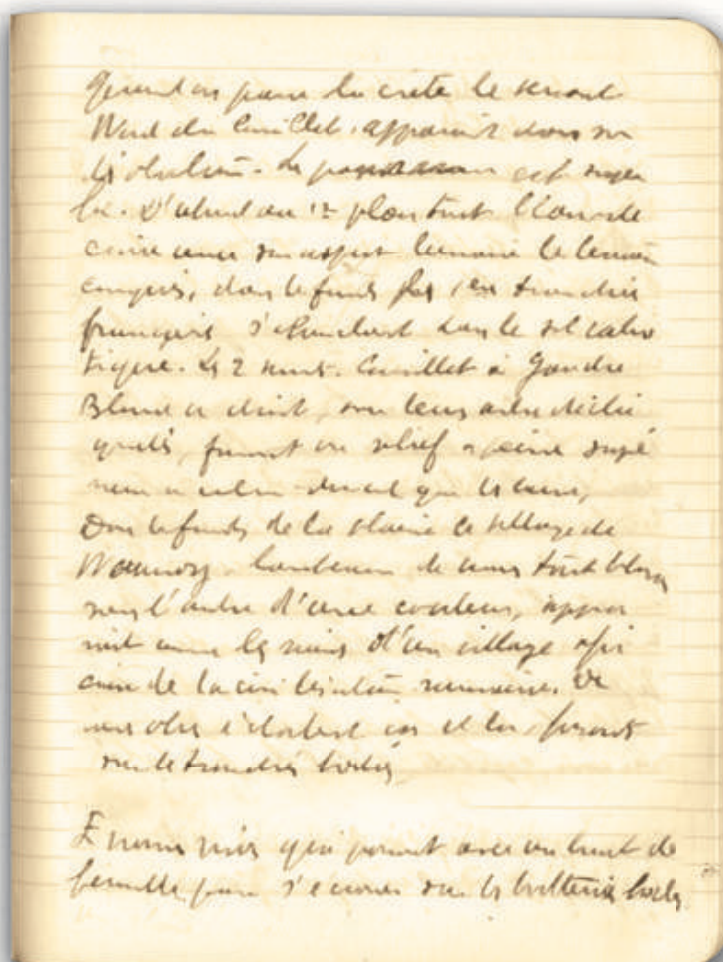
Département de la Savoie,
Archives départementales, [1J 211].

Trajet pénible. Nous traversons nos
anciennes premières lignes, puis la
1^{re} ligne boche et d'arrêt l'attaque
du mois d'août qui est un prodige
de destruction. C'est un paysage
lunaire, avec des cratères de 10-15
mètres de diamètres. On monte et on
descend et les Algériens comparent cela
à certaines régions désertiques du Sud.

[...] Trajet planqués. Nous
traversons nos anciennes
premières lignes, puis la
troisième ligne boche d'avant
l'attaque du mois d'août qui
est un prodige de destruction.
C'est un paysage lunaire avec
des cratères de 10 à 15 mètres
de diamètres. On monte et
descends et les Algériens
comparent cela à certaines
régions désertiques du Sud.

Document 21. Carnet de guerre du docteur Jacques Forestier.
Extrait du 21 mai 1917.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 211].



Quand on passe la crête, le versant Nord du Cornillet apparaît dans sa désolation. Le panorama est superbe. D'abord au premier plan tout blanc de craie avec son aspect lunaire, le terrain conquis. Dans le fond, les premières tranchées françaises s'ébranchent dans le sol chaotique. Les deux monts, Cornillet à gauche et Blond à droite avec leurs arbres déchiquetés, forment un relief à peine supérieur à celui du col qui les unit. Dans le fond de la plaine, le village de Nouvroy, lambeau de terre tout blanc sans l'ombre d'une couleur, apparaît comme les ruines d'un village [...]. De nos obus éclatent ici et là, fusants sur les tranchées boches. Enormes nuées qui passent avec un bruit de ferraille pour s'écraser sur les batteries boches.

Document 22. Hôpital auxiliaire 173bis de La Ravoire, photographie de la salle numéro 1 en octobre 1914. Extrait d'un livret présentant l'établissement publié en 1919.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1 J 282].



SALLE N° 1. — LES GRANDS BLESSÉS (OCTOBRE 1914)

16. A quoi le docteur Forestier compare-t-il le paysage dans chacun des textes ? Pourquoi ?

17. Quelles conséquences psychologiques ce paysage peut-il avoir sur les combattants ?

III Le ressenti des combattants face à la violence de masse

A. L'attente de la mort

Document 23. Lettre du capitaine Charles Brossat. Extrait du 5 mai 1915.

Département de la Savoie, Archives départementales, [225R 1].

5 mai 1915
Mon cher Papa, j'ai le bonheur de pouvoir encore
te soufister ta fête, une bonne et heureuse fête !
Plus qu'autrefois, en raison des circonstances et bien que
ce soit, bien possible, je suis près de toi en ce moment.
De tout mon cœur je te soufiste mon cher Papa, une
bonne santé et la tranquillité. Peut-être est-ce la dernière
fois que je t'apporte mes vœux. Crois qu'ils sont sincères,
crois que toujours et partout ton bonheur, ainsi que
celui de tous à la maison, est présent à mon cœur.
Ton ami, près de toi Blommes et Léon qui te parle
tout de moi et te disent que j'étais du bonheur ce
jour là. Si j'ai la chance, je serai avec plus de
joie à tes côtés plus tard et longtemps encore pour ta
fête. Je t'ai écrit à peu près trois fois par semaine,
j'aime mieux les lettres qu'une simple carte.
Maintenant dans quelques jours, quatre je crois,
tu seras peut-être quelques temps sans recevoir de mes
nouvelles. En dois-je comprendre pourquoi. Encore
une fois et de tout mon cœur je t'embrasse. C. Brossat

5 mai 1915. Mon cher Papa, j'ai le bonheur de pouvoir encore te souhaiter ta fête, une bonne et heureuse fête ! Plus qu'autrefois, en raison des circonstances et bien que ce soit peu possible, je suis près de toi en ce moment. De tout mon cœur, je te souhaite mon cher Papa, une bonne santé et la tranquillité. Peut-être est-ce la dernière fois que je t'apporte mes vœux. Crois qu'ils sont sincères, crois que toujours et partout ton souvenir, ainsi que celui de tous à la maison, est présent à mon cœur. Tu auras près de toi Honorine et Léon qui te parleront de moi en te disant que j'avais du bonheur ce jour là. Si j'ai la chance, je serai avec plus de joie à tes côtés plus tard et longtemps encore pour ta fête. Je t'ai écrit à peu près trois fois par semaine, j'aime mieux les lettres qu'une simple carte. Maintenant dans quelques jours, quatre je crois, tu seras peut-être quelques temps sans recevoir de mes nouvelles. Tu dois comprendre pourquoi. Encore une fois et de tout mon cœur je t'embrasse.

C. Brossat

Document 24. Lettre du capitaine Charles Brossat. 6 mai 1915.

Département de la Savoie,
Archives départementales, [225R 1].

6 mai 1915 Mes chers Parents. Je veux encore une fois vous dire adieu et vous embrasser avec tout l'amour que j'ai toujours eu pour vous. Pensez au 7 mai. Ci-joint l'explication. Ordre de l'attaque du 9 mai. Le général commandant le 33^{ème} corps d'armée signé : Pétain.

6 mai 1915. Mes chers Parents. Je veux encore une fois vous dire adieu et vous embrasser avec tout l'amour que j'ai toujours eu pour vous. Pensez au 7 mai. Ci-joint l'explication. Ordre de l'attaque du 9 mai. Le général commandant le 33^{ème} corps d'armée signé : Pétain.

Document 25. Lettre du capitaine Charles Brossat. 12 mai 1915 (jour de sa mort).

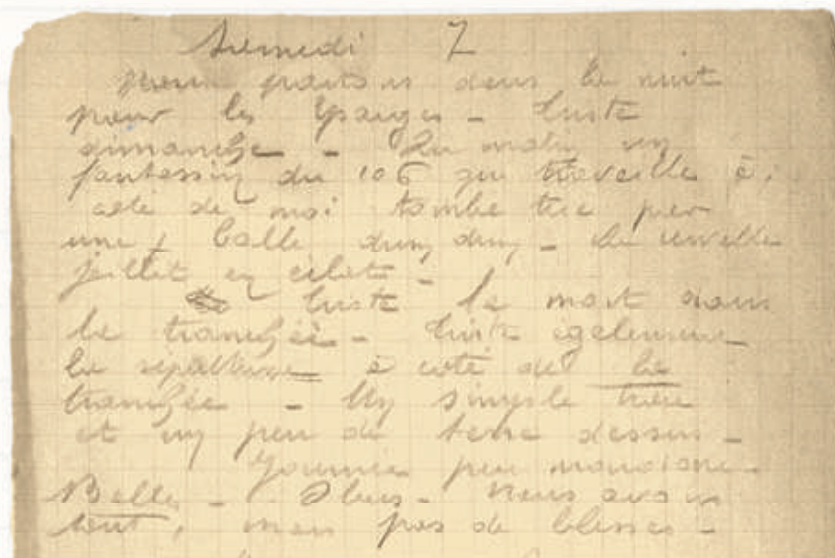
Département de la Savoie,
Archives départementales, [225R 1].

12 Mai 1915. Jour de la mort.
Mon cher Papa. Je suis encore vivant bien que dans une position critique. Je vous embrasse
de tout tendrement C. Brossat

12 mai 1915. Mon cher Papa. Je suis encore vivant bien que dans une position critique. Je vous embrasse tous tendrement. C. Brossat

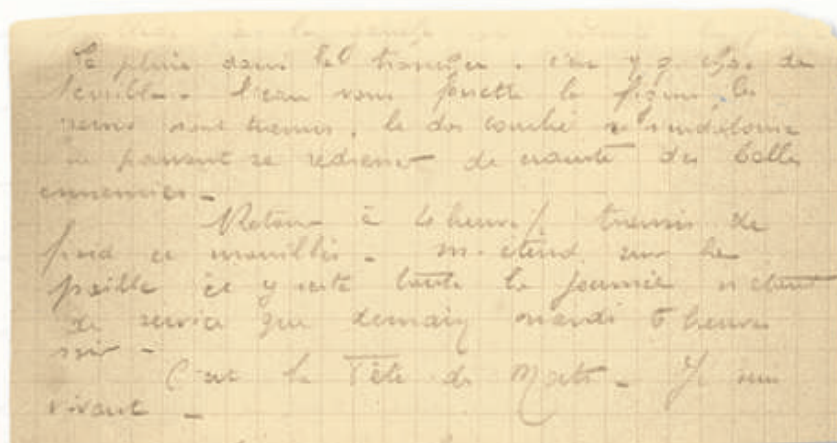
Document 26. Carnet de guerre du soldat Antoine-Claude Excoffon.
Extraits des 7 et 2 novembre 1914.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 419].



Samedi 7. Nous partons dans la nuit pour les Eparges. Triste dimanche. Au matin un fantassin du 106 qui travaille à côté de moi tombe tué pour une balle dum dum¹⁴. La cervelle jaillit en éclat. Triste la mort dans la tranchée. Triste également la sépulture à côté de la tranchée. Un simple trou et un peu de terre dessus. Journée peu monotone. Balles. Obus. Nous avons tout, mais pas de blessés.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1J 419].



[2 novembre] La pluie dans les tranchées c'est quelque chose de terrible. L'eau nous fouette la figure, les reins sont transis, le dos courbé on s'endolorit ne pouvant se redresser de crainte des balles ennemies. Retour à 4 heures et demi transis de froid et mouillés. M'étend sur la paille et y reste toute la journée n'étant de service que demain mardi 6 heures soir. C'est la fête des Morts. Je suis vivant...

18. Commentez l'état d'esprit des soldats. Justifiez en relevant des passages.

¹⁴ La balle dum dum est une balle dite "expansive" qui se fractionne à l'impact en provoquant un maximum de dégâts. Son utilisation est théoriquement interdite depuis la conférence internationale de la Paix tenue à La Haye en 1899.

B. La lassitude

Document 27. Lettre du soldat Claudius Roux adressée à son épouse.
Extrait du 9 juillet 1915.



Je ne sais pas si je t'ai dit
qu'il y avait un nommé Pollet de
Barboraz qui était sergent à ma
section il a été ~~travagé~~ blessé
la semaine dernière par une bombe
il a un doigt de coupé et des éclats
dans le bras et le sein mais qui ne
sont pas graves c'est une chance avec sa
peut être qu'il ne retournera pas au front
ma sœur me dit que Françoisque s'est
versé dans l'ambulance comme il doit
être content Joseph de Villelle aussi
est chez lui et beaucoup d'autres qui
vont aller travailler dans les usines quel
de la chance enfin espérons que la chance
me reviendra aussi en attendant faisons
courage et que Dieu nous preserve
de trop de malheur c'est dans cet
espoir que je te quitte ton mari qui
t'embrasse bien fort ainsi que les enfants
bien le bon jour à Antoine ainsi qu'à tous
les parents et amis

[...] Je ne sais pas si je t'ai dit qu'il y avait un nommé Pollet de Barberaz qui était sergent à ma section, il a été évacué blessé la semaine dernière par une bombe. il a un doigt de coupé et des éclats dans le bras et le sein mais qui ne sont pas graves. C'est une chance avec sa peut-être qu'il ne retournera pas au front. Ma sœur me dit que Francisque a été versé dans l'auxiliaire, comme il doit être content. Joseph de Villette est aussi chez lui et beaucoup d'autres qui vont aller travailler dans les usines. Ont-ils de la chance ! Enfin espérons que la chance me reviendra aussi en attendant faisons courage et que Dieu nous préserve de trop de malheur. C'est dans cet espoir que je te quitte, ton mari qui t'embrasse bien fort ainsi que les enfants.

Roux Claudius

Bien le bonjour à Antoine ainsi qu'à tous les parents et amis.

19. Qui est chanceux d'après le soldat Claudius Roux ? Pourquoi ?

20. Que cela nous révèle-t-il sur son état d'esprit ?



Document 28. Lettre de Mariette adressée à son mari, le soldat Claude-Louis Delajoud.
Extrait du 26 octobre 1915.

Mardi le 26 Oct 1915
Mon cher Louis
Je réponds à tes deux lettres que j'ai reçues aujourd'hui
tu me dis sur une que nous aurons eu l'ordre de changer
de secteur ça ne me fait pas surprise il y a longtemps que
j'y pensais à ça puis que on n'en va envoyer 14 mil
en Serbie il en beaucoup de garnit le front Français
alors il faut bien quelqu'un pour les remplacer
et puis qu'on entend dire que ça en tombe. Emile
a écrit ses jours il dit qu'il est bientôt tout seul sans
son escouade. il en est parti beaucoup de 230 pour
la Serbie. il paraît qu'il trouve que ça en tire pas
assez en France quand il envoie encore sans l'envoyer
au Serbe surtout les Serbes depuis le temps
qu'il battent il y a plus d'hommes et de munitions
Qu'il paraît qu'il parviendront pas à y arriver
les Bulgares on coupe la ligne de Salonique on
y devrait passer. Elle est presque perdue la Serbie
sans printemps passer les Français ont envoyé
beaucoup de pièces de canon en Serbie pour la ravitailler
et peut-être sans peut-être se saura les ennemis
qui les auront pour tuer les Français ça c'est comme si
c'était déjà fait. Si tu savais quand je vois ça je suis plus
triste.
J'ai toujours espoir que ça finira avant le nouvel
an. car si ça finit pas il en a encore pour toute l'année
prochaine. on saurait bien tous perdre.

Mardi le 26 octobre 1915



Mon cher Louis

Je répond a tes deux lettres que j'ai reçu aujourd'hui tu me dit sur une que vous aviez eu l'ordre de changer de secteur sa ne ma pas surpris il y a longtemps que j'y pensais a sa puisque on n'en na envoyer 14 mil en Serbie il on beaucoup degarnit le Front Français alors il faut bien quelqu'un pour les remplacer et puis qu'on entend dire que sa en tombe, Emile a écrit ses jours il dit qu'il est bientôt tout seul dans son escouade, il en est partit beaucoup du 230 pour la Serbie, il parait qu'il trouve que sa en tue pas assez en France quand il envoie encore dans l'enfer au Serbe surtout les Serbe depuis le temp qu'il battent il y a plus d'hommes et de munitions Oui il parait qu'il parviendront pas a y arriver les Bulgares on couper la ligne de Salonique ou y devait passer. elle est presque perdue la

Serbie. aux printemps passer les Français ont envoyer beaucoup de pièces de canon en Serbie pour la ravitailler et peut-être dans peut de jours se saura les ennemis qui les auront pour tuer les français sa c'est comme si c'était déjà fait. Si tu savais quand je voit sa je peut plus y supporter.

J'ai toujours espérance que sa finiras avant le nouvel an, car si sa finit pas il en a encore pour toute l'année prochaine. On saurais bien tous perdus.

Delajoud



21. Relevez des erreurs concernant l'orthographe et l'expression. Que cela nous apprend-il au sujet de Madame Delajoud ?

22. Que critique l'épouse du soldat Delajoud ? Pourquoi ?

23. Dans quelle condition psychologique est-elle ?

24. Que cela nous apprend-il sur la circulation de l'information entre le front et l'arrière ? Justifiez.

C. D'une guerre idéalisée à une guerre vécue

Documents 29, 30 et 31. Dessins de Prosper Grosjean, 1915.





Comparaison des trois dessins réalisés par Prosper Grosjean.

25. *Donnez un titre à chacun des dessins.*

26. *Quel sentiment est mis en avant par chacun de ces dessins ?*

27. *Quelle évolution constatez-vous ? Comment pouvez-vous l'expliquer ?*

Dessin réalisé par Prosper Grosjean. Collection privée.



Création graphique Atelier Confiture Maison • Illustrations Cadrène Laforce

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SAVOIE
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
244, QUAI DE LA RIZE | 73000 CHAMBÉRY
ad@savoie.fr | www.savoie-archives.fr

[illegible]

Excoffon		FICHES GÉNÉRALES															
Nom : Excoffon Prénoms : Marcel Claude Surnom : _____		Numéro matricule du recrutement : 1747 Classe de mobilisation : _____															
ÉTAT CIVIL		SIGNALEMENT															
Né le 20 août 1883 à Ayeon canton de Chambéry-Sud département de la Savoie résidant à Chambéry canton d' indistinct département de la Savoie profession de bénévoles fils de Chambéry et de Ducet Marie domiciliés à Chambéry canton d' indistinct département de la Savoie		Cheveux bruns sourcils bruns yeux châtres front large nez fort bouche moyenne menton ronde visage ovale Taille : 1 m. 76 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent. MARQUES PARTICULIÈRES : _____															
N° 2 de tirage dans le canton de Chambéry-Sud		Degré d'instruction : { générale (1). 3 militaire (2). _____															
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des diligences.)		Dans l'armée active, 1^{er} rég^t du génie Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active, Régiment du génie à Grenoble Dans l'armée territoriale et dans sa réserve, 2^e R^t du génie 1^{er} Régiment du génie Sans affectation															
Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal * portion .																	
DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, distinctions, etc.)		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES (Par ordre de chronologie de domicile ou de résidence.)															
Incorporé au 1^{er} régiment du génie, à compter du 16 9^{bre} 1905, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour n° m. 1053. Devenu postérieurement au conseil de révision dispensé article 21. 1^{er} 2^e année de service. Envoyé dans la disponibilité le 23 4^{bre} 1905 (art. 21). Certificat de bonne conduite accordé. Rappelé à l'activité (Mobilisation Générale) Arrivé au Corps le 1^{er} juin 1915 au 2^e Régiment du génie à Grenoble Mis en congé illimité de mobilisation le 7 mars 1919 (N° schéma n° 1847) par le 2^e Régiment du génie. Service armé et proposé pour une pension temporaire de 15 % par la Commission de Réforme de Chambéry du 5 octobre 1920, pour infirmité de polyarthrite (front, affecté du 1^{er} Régiment du génie le 1^{er} décembre 1921. Maintenu service armé, infirmité inférieure à 10 % par la Commission. Passé dans la disponibilité de l'armée active le 23 4^{bre} 1905 Maintenu service armé pension temporaire 10 % par la Commission de réforme de Chambéry du 14 juillet 1931 pour polyarthrite arthrite sèche des genoux et infirmité du cou de pied gauche.		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Commence.</th> <th>Séjour de région.</th> <th>D. domicile ou D. résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2. 1. 0.</td> <td>Chambéry</td> <td>Chambéry</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center; font-size: 0.8em;">imp. à l'ass. d'ass. publique</td> </tr> </tbody> </table>		Dates.	Commence.	Séjour de région.	D. domicile ou D. résidence.	2. 1. 0.	Chambéry	Chambéry		imp. à l'ass. d'ass. publique					
Dates.	Commence.	Séjour de région.	D. domicile ou D. résidence.														
2. 1. 0.	Chambéry	Chambéry															
imp. à l'ass. d'ass. publique																	
de réforme de Chambéry du 26 décembre 1911 pour relégation de polyarthrite double rhumatisme épaule gauche. Atteint d'arthrite tibio-tarsienne, infirmité de la face dorsale du pied gauche le 29 mars 1915 aux épaules. Atteint de polyarthrite le 8 février 1916 à (Chambéry). PASSE DANS LA 1^{re} Sans Affectation le 1^{er} mars 1907 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 2^e Rég^t du Génie à Grenoble du 6 juillet au 2^e Août 1905 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 4^e Régiment du Génie du 11 Août au 27 Août 1912. Passé dans l'armée territoriale le _____		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4" style="text-align: center;">ÉPOQUE à laquelle l'homme doit faire dans</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">DATE de la libération de service militaire.</th> </tr> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">23 4^{bre} 1905</td> <td style="text-align: center;">1^{er} 3^{bre} 1907</td> <td style="text-align: center;">1^{er} 3^{bre} 1912</td> <td style="text-align: center;">1^{er} 3^{bre} 1903</td> <td style="text-align: center;">1909</td> </tr> </tbody> </table>		ÉPOQUE à laquelle l'homme doit faire dans				DATE de la libération de service militaire.	la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	23 4^{bre} 1905	1^{er} 3^{bre} 1907	1^{er} 3^{bre} 1912	1^{er} 3^{bre} 1903	1909
ÉPOQUE à laquelle l'homme doit faire dans				DATE de la libération de service militaire.													
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.														
23 4^{bre} 1905	1^{er} 3^{bre} 1907	1^{er} 3^{bre} 1912	1^{er} 3^{bre} 1903	1909													
Campagne du 4^e 1^{er} 1914 Médaille Commémorative contre Serbe (C. 1^{er} 1^{er}) l'Allemagne au 1^{er} mars 1914 inclus pour des armées combattant de 1^{er} 8. 11 au 24 11 1914 pour des armées combattant de 24 11 1914 au 1^{er} 12 1915 pour des armées combattant de 1^{er} 12 1915 au 1^{er} 12 1916 pour des armées combattant de 1^{er} 12 1916 au 1^{er} 12 1917 Unités du 1^{er} 1^{er} 14 au 29. 3. 1915 Combattantes du 31. 1. 17 au 7. 2. 1918 le Novembre 1914 du 12. 3. 18 au 11. 11. 1918 1918 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1^{er} 11 1914 Libéré du service militaire le 15 octobre 1932.		(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889. (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau. (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajouré. Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire. Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)															

bonifications majorations (loi du 9-12-27) fait le 14 juin 1928.

délivrance valant le 31-8-31

Pseudonym: *Antoine Leon (Charles)* Surname:

1974

1848

Né le 23 Novembre 1870, à Schœchel, canton de
du dit, département de la Savoie, résident
à Chambéry, canton du dit, département
de la Savoie, profession de Militaire
fils de Achille et de Brionnelle Antoinette domiciliés
à Schœchel, canton du dit, département de la Savoie

N^o 11 de tirage dans le canton d. *St Michel*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dépenses, suris, etc.)

Bon Engagé volontaire

Compris dans la 4^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____^e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'état, décorations, etc.)

Admission aux le 20 Octobre 1889, ayant contracté le 19 du dit un engagement volontaire de
trois ans. Chambrey. Arrivé au Corps et Cavalier de 2^e classe le dit jour.
N. N. 635. Part le 10 juin 1890 au 11^e Régiment de Dragons (il était le chef
d'escadron le 1^{er} Bataillon de cavalerie en date du 3 du dit). Arrivé au Corps le 10 juin
1890. N. N. 952. Brigades le 1^{er} Octobre 1890. Maréchal de Logis
le 13 juillet 1891. Envoyé en congé le 13 Septembre 1892, en attendant son
passage dans la réserve qui aura lieu le 19 octobre 1892. Certificat de bonne
conduite accordé.

Passé dans la Réserve de l'armée active le 19 octobre 1892

Dans la disponibilité
ou dans la réserve de l'armée active.

Il a accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 4^e Rég^t de Dragons
à Hambourg du 30 sept. au 24 oct. 1891
Il a accompli une 2^e période d'exercices dans le 4^e Rég^t de Dragons
du 23 nov. au 15 septembre 1894

Passé dans l'armée territoriale le 29 Octobre 1903

Devenue Lieutenant de réserve de Cavalerie
par Décret en date du 4 Mai 1908.

o. R. F. du 11 Mai 1908. n. 3282). Affecté au 9^e Rég^t de dragons
le 25^e X^e 1908 (f. o. du 8/1909) Parti à l'inst. 1^{re} Dragons de la
Région. Am. M^{te} du 26 janvier 1911. Affecté au 9^e R. l'infanterie
le 27 février 1911. Rappelé à l'activité (M^{te} g^{de}) Arrivé au
corps le 2 avril 1912. L'année capitaine à titre temporaire par
b. g. du 1^{er} Avril 1913 à partir du 1^{er} Avril 1915. Promu à l'emplacement
le 10 Mai 1915 à Souchez (Pas de Calais)

Campagne: Allemagne. Du 2 août 1914 au 1^{er} Mai 1915.

A accompli une période d'exercices dans : Officier de réserve
du 1 au 1

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1908

Libéré du service militaire le

SIGNALEMENT.

Cheveux *brun* , sourcils *châtains*
yeux *brun* , front *ordinaire*
nez *droit* , bouche *ordinaire*
menton *petit* , visage *fin*

Taille : 1 m. *70* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MANQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : { générale (1).
 { militaire (2).

Dans l'armée active.

Dans
la disponibilité
ou
dans la réserve
de
l'armée active.

Dans l'armée
territoriale
et dans
sa réserve.

indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

NUMERO

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
SITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Page
avril 1895	Ludovic à la Epicerie	Chambery	R
avril 1896	St Jean de Maurienne à l'Epicerie sociale	Chambery	R
mai 1897	Chambery Paulin épicerie à la Epicerie	Chambery	R
Mai 1898	médaille à la Epicerie	Chambery	R
juillet 1898	Bons St Jacques chez Dr pharmacien	Chambery	R
Juillet 1898	Chambery rue du Prince - L ^e P ^t		Nb.
juillet 1897	St Georges la Combe	Pernay	R
février 1900	Paris Bruchemont	lune	R
février 1900	Paris Jean Prunier		R
janvier 1901	Sassanville (Cote d'Or)		R
q ^d 1908	Paris 25, rue Victor-Masch (9 ^a A ^b)		R
juin 1910	Paris 14 Rue de Laney x ^e ann ^e		

Rel. Arch. Archivio

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1836.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Roux

Nom :

Prénoms :

Clément - Antoine

Surnom :

Numéro matricule
du recrutement :

1507

Classe
de mobilisation :

Pourvue d'un
2^e Réserve } 4 enfants

ÉTAT CIVIL

Né le 26 Novembre 1897, à Voglans, canton
de Châtillon-le-Bas, département de la Savoie, résidant
à La Ravoire, canton de Chambéry-Sud, département
de la Savoie, profession de cultivateur
fils de feu Comat et de feu Godelane Comat, domiciliés
à La Ravoire, canton de Chambéry-Sud, département de la Savoie

N° 94 de tirage dans le canton de Chambéry-Sud

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 4^e partie de la liste du recrutement cantonal (1^{re} portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé au 3^e Régiment de Louvain à Constantine le 28 Novembre 1898. N° 94
au corps de Louvain de 2^e classe le 28 Novembre 1898. N° 94
20818. Renvoyé de l'armée le 25 Juin 1900. Envoyé dans la disposition
titulaire le 25^e 1901 Campagne en Algérie du 26^e 1898 au 25^e 1901
Certificat de bonne conduite accordé
Rappelle à la mobilisation Générale)
Arrivé au Corps le 2 Août 1914. Parti au 2^e 1914
Le 10 Avril 1917 placé en service provisoire à la 1^{re} des Mines de Nogent le
24 Avril 1917 renvoyé au dépôt le 17 Septembre 1917. Passé au 14^e est du
train le 11 Janvier 1918. Passé au 2^e groupe d'aviation le 7 Mars 1918. Passé
au 1^{er} groupe d'aviation le 14 Juin 1918. Mis en congé attente de démobilisation
le 15 Janvier 1919. Echelon n° 1901 par le 2^e groupe aviation
mis en congé attente de démobilisation le 15 Janvier 1919. 1^{er} Brevet
Passé dans la Réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1901

Parti à l'Infanterie Note Ministère du 10 8
1902, n° 11421
Affecté au 35^e Régiment d'Aviation 1^{er} Décembre 1921

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 1^{er} Régiment d'Infanterie
du 16 Août au 12 3^e 1901
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 1^{er} Régiment
d'Infanterie du 19 Août au 15 Septembre 1907
Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} Octobre 1911

Par le 2^e Groupe d'Aviation
Campagne du 1^{er} Août 1914 Zone Armée C 15. 15 au 13. 11
contre l'Allemagne au 1^{er} Janvier 1919 incl
A accompli une période d'exercices dans le 108^e Régiment d'Infanterie
du 1^{er} au 1^{er} Août 1912
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le 10 novembre 1926.

SIGNALEMENT.

Cheveux D, sourcils Luns
yeux Luns, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage oval
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré
d'instruction : { générale (1). 3
militaire (2).

Dans
l'armée active.

Dans
la disponibilité
ou
dans la réserve
de
l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou de résidence.
24 7 ^e 1903	H. de Bourville Voglans	Chambéry	R
15 Janv. 1914	Voglans	d ^e	II
15 Janv. 1914	Voglans	Chambéry	

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
1 ^{er} 1901	1 ^{er} 1911	1 ^{er} 1911	1 ^{er} 1923	

- (1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Nom : *Mougel*
Prénoms : *Georges Maurice Félix* Surnoms :

Numéro matricule
du recrutement :

{ 37

Classe
de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 16 juillet 1893, à Bolandz, canton
d'Aunancy, département de Doubs, résidant
à Bolandz, canton d'Aunancy, département
de Doubs, profession d'employé
fils d'Adolphe et de Bordier Marie, domiciliés
à Bolandz, canton d'Aunancy, département de Doubs

Marbô A

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 37 de la liste du canton d' *Suances*
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1915 *absent*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compte du 10 novembre 1913 - arrivé
au corps le 20 novembre 1913 soldat de
2^e classe le dit jour. Passé au 15^e Bataillon
de chasseurs d'assaut le 12 septembre 1915
Rue à l'enrôlement le 21 décembre 1915
à l'Hartmannswillerkopf (Alsace)
Cité militaire 800m du sud du rocher de Muhlberg. En sautée
au milieu français de Cernus (alsace) Société NTH arts de
transit No. PV H6H9

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains*, Yeux *bleus*,
Front *court*, Nez *un peu*,
Visage *ovale*, Renseignements physiologiques
complémentaires :

Taille : 1 mètre 66 centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction :

2

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

ou
contrôle
spécial.

Armée territoriale et sa réserve.	Disponibilité et réserve de l'armée active.	Armée active.
		172 ^e R ^e d'Infanterie à Colfart
		15 ^e BATAILLON D'ARTILLERIE
		287 ^e 6039

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région
--------	-----------	------------------------

Dec.
1915

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne
du 2 août 1914 au 21
Décembre 1915

BLESSURES, CITATIONS,
DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.	Réserve. . .	1 ^{re} dans l	, du	au
		2 ^e dans l	, du	au
		Supplémentaires { dans l	, du	au
	Armées territoriales.	1 ^{re} dans l	, du	au
		Supplémentaires { dans l	, du	au
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		{ Du	au
		{ Du	au	

EPOQUE

A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale.	LA LIBÉRATION du service militaire.
-------------------------------------	--------------------------	---	---

Ne remplir ce tableau qu' pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Collomb		Numéro matricule du recrutement : 1601																																				
Nom : Prénoms : <i>Joseph Louis Antoine</i> Surnoms :		Classe de mobilisation :																																				
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.																																				
Né le <i>19 juin 1895</i> à <i>St Marie du Buis</i> , canton <i>La Chambre</i> , département d <i>Savoie</i> , résidant à <i>Chambéry pl. Hôtel de Ville</i> , canton d <i>La Chambre</i> , département d <i>Savoie</i> , profession d <i>ouvrier menuisier</i> , fils d <i>Collobert Thénas Joseph</i> et d <i>Delphine</i> , domiciliés à <i>Les Chasmes</i> , canton d <i>La Chambre</i> , département d <i>Savoie</i> . Marié à		Cheveux <i>Chât</i> , Yeux <i>bleus</i> , Front, Nez, Visage, Renseignements physiologiques complémentaires : Taille : 1 mètre <i>74</i> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre centimètres. Marques particulières :																																				
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		Degré d'instruction :																																				
Inscrit sous le n° <i>22</i> de la liste du canton d <i>La Chambre</i> Classé dans la <i>1</i> partie de la liste en <i>1915</i> .		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>au contrôle spécial.</th> <th>au répertoire.</th> </tr> <tr> <td>Armée active.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilité et réserve de l'armée active.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Armée territoriale et sa réserve.</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS		au contrôle spécial.	au répertoire.	Armée active.			Disponibilité et réserve de l'armée active.			Armée territoriale et sa réserve.																							
CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																																					
	au contrôle spécial.	au répertoire.																																				
Armée active.																																						
Disponibilité et réserve de l'armée active.																																						
Armée territoriale et sa réserve.																																						
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.																																						
INCORPORÉ AU <i>97^e RÉGIMENT D'INFANTERIE</i> A COMPTER DU <i>8 avril 1915</i> ARRIVÉ AU CORPS le dit jour <i>1^{er} Envoi pour la Réserve N° 1, avec gratification renouvelable 1^{re} catégorie par la C^e de Réserve de Chambéry du 16 Mars 1915 pour - souffrance mentale - Proposé pour pension permanente 100% par la C^e de Réserve de Chambéry du 29 Octobre 1920 pour dévotion précocité - "passé au 1^{er" du 97^e RI en cpe le 6.12.1915. En renvoi au 237 RI le 15.2.1916. Gracie hospital N° 10 à Aubusson le 1^{er} fév. 1918. Hospital N° 1 Chambéry le 12 mai 1918. Admis à l'hôpital de Bassens le 17 mai 1918. Décédé le 16 mai 1921 à l'hôpital de Bassens (Savoie)}</i>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="3">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES</th> <th rowspan="2">Domicile de résidence.</th> </tr> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région.</th> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES			Domicile de résidence.	Dates.	Communes.	Subdivisions de région.																												
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES			Domicile de résidence.																																			
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.																																				
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.																																						
CAMPAGNES.		BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.																																				
<i>Contre l'Allemagne du 8 avril 1915 au 17 mai 1918</i> <i>Intérieur Camp 1 du 8.11.15 au 5.12.15</i> <i>Zone 1 armée Camp 1 du 5.12.15 au 23.12.15</i> <i>Intérieur Camp 1 du 23.12.15 au 16.11.18</i>		<i>Attentat de mélancolie, réprimé par la justice, manie aiguë le 23 février 1918 à Dijon au cours d'un voyage en allant en permission</i>																																				
PÉRIODES D'EXERCICES. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle;">Réserve...</td> <td>1^{re} dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>2^e dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaires</td> <td>dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Armée territoriale.</td> <td>1^{re} dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Supplémentaires</td> <td>dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.</td> <td>Du</td> <td>au</td> </tr> </table>		Réserve...	1 ^{re} dans 1	du	au	2 ^e dans 1	du	au	Supplémentaires	dans 1	du	au	Armée territoriale.	1 ^{re} dans 1	du	au		Supplémentaires	dans 1	du	au	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du	au	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="3">ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</th> <th rowspan="2">DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.				
Réserve...	1 ^{re} dans 1		du	au																																		
	2 ^e dans 1		du	au																																		
	Supplémentaires		dans 1	du	au																																	
	Armée territoriale.	1 ^{re} dans 1	du	au																																		
	Supplémentaires	dans 1	du	au																																		
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du	au																																			
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																																			
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.																																				
Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).																																						

